

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la Sarl LME, a sollicité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, l'autorisation pour l'exploitation d'un monte-escaliers à Weicherdange, 6 Ënnert der Lann, pour le compte de Monsieur Schroeder Carlo. No dossier : 3A/2021/2322/171

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **21 juillet 2021 au 4 août 2021** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 21 juillet 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux
(s) E. Eicher, bourgmestre **(s) Danielle Schroeder, secrétaire**